



# La lettre du Réseau

N° 5 - Septembre 2016

réseau d'accompagnement des  
**PARENTS**

## EDITO

18 septembre : clôture des Jeux Paralympiques de Rio. Durant 15 jours, la lumière a été faite sur des sportifs souvent qualifiés de personnes « hors du commun » ou « héroïques ». Le sport comme éloge de la différence, comme vecteur pour faire tomber des préjugés et transmettre un message de tolérance.

Oui, mais ... en-dehors de tels événements, comment vivent les parents confrontés au handicap d'un enfant ? Comment se projettent les parents qui sont eux-mêmes en situation de handicap ? Quel parcours ? Quelles difficultés ? Quelles solutions pour des familles « ordinaires » confrontées au singulier, au hors-norme ? Quel accompagnement ?

Dans les **situations de doute**, lorsque les parents s'interrogent ou qu'un diagnostic est posé, ils pourront se diriger vers un Centre d'Action Médico-Sociale Précoce, voire s'engager au sein de l'Association nationale qui les fédère.

**Favoriser l'accueil** de l'enfant en situation de handicap dès le plus jeune âge, est l'objectif visé par le Centre Ressources Petite enfance et handicap, ainsi que des structures comme l'APICTE et la halte-garderie Les STUPSI, qui instaurent des conditions d'accueil bienveillantes et profitables à tous.

**Inclure tous les enfants**, c'est le moteur de la Jeunesse au Plein Air, qui, avec ses partenaires, agit pour l'accès aux loisirs pour tous.

Au-delà du jeune enfant, des associations comme l'AFM-Téléthon accompagnent les familles tout au long du parcours du **jeune**, voire de l'**adulte**.

**Soutenir les parents**, c'est aussi prendre en compte le désir de parentalité de femmes et d'hommes confrontés à une situation de handicap et les accompagner sur ce chemin, ainsi que le propose l'Association des Paralysés de France.

**Œuvrer pour l'accompagnement des parents**, c'est encore sensibiliser le grand public, comme l'association Cœurs à Chœur s'y emploie à travers l'organisation de concerts Gospel ou la rencontre d'élèves en milieu scolaire.

Une des missions que s'est donnée le Réseau d'accompagnement des parents est d'ouvrir les portes pour toutes les familles. Les acteurs sensibilisés au domaine du handicap se sont mobilisés pour faire connaître et partager leurs missions, leurs expériences dans cette lettre, mais aussi sur le site du Réseau. Qu'ils soient remerciés pour leur participation constructive !

Plusieurs articles évoquent la peur. Peur du handicap, de la différence. D'où vient cette peur ? « Cette » peur, comme toutes les autres, naît de l'ignorance, de la non-connaissance de l'autre. Du simple fait, que l'autre est autre parce que je ne le connais pas, ou plus exactement, je n'en connais que des représentations partielles. Pour que la peur disparaisse, pour que l'on voit en l'autre la personne avant de voir le handicap, je dois parvenir à le percevoir dans sa différence comme un autre moi, être capable de le considérer comme mon semblable différent. Cette acceptation n'est plausible que dans une visibilité et un partage quotidien. Ouvrons nos portes, nos esprits et nos cœurs à la différence pour que sa richesse efface la peur.

**Pour que chaque parent trouve sa réponse tout au long de son parcours et en toute autonomie**

Rosalie DULCK, Chargée de Mission  
Laura BITEAUD,  
Chef de projet Animation du Réseau



# SOMMAIRE

## ETRE PARENTS CONFRONTES A UNE SITUATION DE HANDICAP

### Le centre de ressources petite enfance & handicap

WIRIG Margaux, Educatrice de Jeunes Enfants, AAPEI Strasbourg et Environs.....Page 4

L'ANECAMSP.....Page 5

L'APICTE, WILLER Viviane, Présidente.....Page 5

### Action de l'espace ressources JPA67, les loisirs en milieu ordinaire pour tous les enfants,

CARDONER Sonia, Responsable de l'Espace Ressource Loisirs et Handicap.....Page 8

Les réseaux AFM-TELETHON.....Page 9

### Parents en situation de handicap : accompagner la parentalité

de la manière la plus ordinaire possible, AMET Françoise, Responsable Régionale de l'Offre de Service Alsace, Association des Paralysés de France.....Page 10

## PARTAGER UNE EXPERIENCE

### L'animation petite enfance sur le Hohwald

BURTSCHER Marie Paule, Puéricultrice PMI, Centre Médico Social de Barr.....Page 12

### Un accueil adapté et bienveillant de l'enfant et de sa famille, pour permettre un temps de cheminement possible et nécessaire,

RECEVEUR Nathalie, Directrice Halte-Garderie Les Stupsi à Wolfisheim.....Page 12

« La différence rassemble », FOURNIER Marie-Paule, Vice-présidente et FAARGEREL Caroline, membre du bureau, Coeurs à Choeurs.....Page 13

## PARTICIPER AU RESEAU

L'actualité par territoire.....Page 14

SE DOCUMENTER.....Page 16

AGENDA.....Page 17

## LE CENTRE DE RESSOURCES PETITE ENFANCE ET HANDICAP



Etendu à l'ensemble du département depuis septembre 2015, le Centre Ressources a pour objectif de faciliter l'accueil en milieu ordinaire des enfants de moins de 6 ans en situation de handicap, en complément du suivi médical et thérapeutique.

Dispositif unique sur le département, impulsé par la CAF et géré par l'Aapei, 4 éducateurs et une Aide Médico Psychologique peuvent répondre aux sollicitations :

- de parents d'un jeune enfant en situation de handicap
- de professionnels des structures d'accueil de la petite enfance et aux assistantes maternelles
- de parents étant eux-mêmes en situation de handicap
- de partenaires de l'accompagnement des jeunes enfants
- de toutes personnes en recherche d'informations

Les actions du Centre Ressources Petite Enfance & Handicap visent à accompagner et conseiller les parents tout comme les professionnels et à constituer un lieu d'appui et de ressource, ouvert et accessible à tous. Il reste un service accessible à tous, libre et gratuit, présent sur l'ensemble du département grâce aux antennes basées à Haguenau, Saverne, Dettwiller, Obernai et Benfeld.

### **Vous êtes parents, le comportement de votre enfant vous questionne, il bénéficie déjà d'un suivi thérapeutique avec ou sans diagnostic...,**

Notre équipe vous accueille ou va à votre rencontre pour une écoute, des conseils pour votre quotidien, un soutien de votre parentalité, et peut vous accompagner dans votre recherche d'un mode d'accueil de la Petite Enfance (EAJE/ Assistants maternels). Ces prestations sont également proposées à l'usage des parents en situation de handicap dans l'objectif, de créer, maintenir ou étoffer la relation parent-enfant. Professionnels de la Petite Enfance, un soutien dans votre pratique.

#### **Petit Focus sur 'L'espace doux'**

*Imaginé suite à l'intervention de Jean Epstein, psychosociologue de renommée, lors d'une formation au sein du multi-accueil « Les Marmousets », « l'espace doux » est un temps de recentration pour l'enfant. Cet environnement rassurant et sécurisant est proposé par un membre du Centre Ressources intervenant auprès d'une équipe éducative ou d'un assistant maternel.*

*Il est proposé dans une tente mobile, propice à l'apaisement lorsque la collectivité devient trop pesante. Les objectifs et bénéfiques pour l'enfant sont multiples. Il s'agit de créer un espace de temps calme, de refuge, lorsque l'enfant a besoin de s'isoler. En effet, cela permet à l'enfant un moment de relaxation, de détente, de plaisir des sens qui favorise le bien-être. Cet espace a également pour objectif de privilégier les relations et interactions entre enfants et avec les professionnels.*

*De fait, « l'espace doux », pour le professionnel, sera non seulement un temps d'action concrète et de proximité mais également d'observation approfondie.*

*En effet, dans ce cadre, la sensorialité est utilisée comme médiateur dans la relation à l'autre, notamment pour favoriser la communication non verbale, mais aussi pour valoriser l'estime de soi de l'enfant et favoriser sa sécurité affective.*

### **Professionnels de la Petite Enfance, un soutien dans votre pratique**

Différentes prestations s'offrent aux établissements d'accueil ou aux Assistants maternels.

En effet, l'une des missions du Centre Ressources est de pouvoir sensibiliser à la question du handicap, et ce, que les équipes soient déjà, ou non, confrontées à la situation.

Dans ce cadre le Centre Ressources se déplace dans les structures (Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant, Relais d'assistants maternels, etc..) et organise des réunions 'ressources' permettant à chaque professionnel d'aborder son ressenti face à la situation ou à la question du handicap, de prendre du recul pour se positionner avec bienveillance. Nous abordons également la thématique de la relation avec l'enfant et sa famille, nous mettons en lumière des outils, des méthodes et des points d'ancrage pour faciliter et garantir un accueil de qualité. Enfin, nous rappelons toute l'importance d'établir un lien avec le champ thérapeutique, qui s'avère dans l'accueil d'un l'enfant en situation de handicap une réelle ressource qui garantit une continuité de son accompagnement.

Lorsque l'équipe se questionne quant au comportement d'un enfant, que l'enfant bénéficie d'un suivi thérapeutique avec ou sans diagnostic établi, nous nous proposons d'intégrer pour quelques heures, parfois quelques jours la structure pour observer l'enfant et apporter un autre regard, proposer des aménagements de l'espace, de l'organisation, de la communication et quelques fois des jeux et activités.

**Témoignage d'une maman ayant fait appel au Centre Ressources :**

« Je suis maman d'une petite fille qui, suite à une lourde opération du cœur, est en situation de handicap.

Elle s'appelle L., elle a 4 ans. Elle est handicapée moteur, ne marche pas et a une déficience visuelle sévère. Elle a besoin d'un adulte pour l'aider dans tous les gestes du quotidien.

Quand j'ai songé à une éventuelle reprise d'activité professionnelle, je n'osais même pas l'espérer vu la situation de handicap de ma fille. Je ne savais pas trop vers qui me tourner pour trouver de l'aide et un mode de garde pour L.

C'est là que le CAMSP Centre d'Action Médico Social Précoce m'a orienté vers une éducatrice du Centre Ressources Petite Enfance et Handicap.

Je ne connaissais pas du tout ce service. J'ai donc pris contact avec l'une des éducatrices du Centre Ressources.

Tout s'est fait très rapidement. L'éducatrice a tout de suite été disponible pour une première rencontre à domicile.

Un échange indispensable pour moi en tant que maman, pour nous connaître ma fille L. et moi.

L'éducatrice a su répondre à toutes mes attentes. Une fois les recherches commencées, il fallait espérer trouver une crèche qui soit prête à accueillir mon enfant.

L'éducatrice a trouvé une crèche, à quelques kilomètres de chez nous prête à accueillir et accompagner ma fille. Le Directeur ainsi que toute l'équipe se sont investis dans cet accueil.

Cela a été pour moi un réel soulagement. Je tenais à pouvoir reprendre une activité professionnelle tout en sachant que ma fille serait bien prise en charge.

Je suis rassurée de savoir que l'éducatrice du Centre Ressources Petite Enfance et Handicap, réalisera un suivi et viendra sur place pour former et guider les professionnels de la crèche pour s'occuper au mieux de ma fille.

Le parcours d'une maman d'un enfant en situation de handicap est semé d'embûches ; alors lorsque l'on croise le chemin d'une personne qui se démène pour vous aider, cela fait chaud au cœur.

Un grand merci au Centre Ressources pour le professionnalisme et pour la gentillesse des éducatrices.' »

**Témoignage d'structure ayant fait appel au Centre Ressources :**

Au cours d'une réunion organisée conjointement par la CAF et L'Aapei, les responsables de nos structures ont pris connaissance de l'existence du Centre de Ressources, organisme créé pour aider et former les structures à l'accueil d'enfants en situation de handicap. Plusieurs éducatrices de jeunes enfants sont à la disposition des crèches qui peuvent en ressentir le besoin.

Interpellée par le comportement d'un enfant de 2 ans dans la structure que je dirige en tant qu'adjointe de direction, j'ai fait appel à l'éducatrice référente du secteur de Haguenau et environs, pour m'aider et me conseiller dans l'accompagnement de cet enfant avant son entrée à l'école.

Par le biais d'échanges téléphoniques et courriels, elle m'a permis, suite à une observation préalable, de mettre en place des protocoles et des activités qui ont apaisé et cadré l'enfant.

Une visite d'observation a contribué à renforcer le travail déjà effectué grâce à plusieurs conseils judicieux.

Notre collaboration a été extrêmement bénéfique et je recommande vivement aux structures en difficulté face à un enfant qui pose problème de contacter le Centre Ressources.'

Mme M. Directrice adjointe de Micro-crèche ayant fait appel au Centre Ressources.

En amont mais aussi souvent en aval de ces accompagnements, le Centre Ressources peut accompagner l'établissement dans l'écriture de son Projet et plus précisément dans la partie relative à l'accueil de l'enfant en situation de handicap.

Enfin, à l'usage des parents, des professionnels mais aussi des partenaires qui œuvrent à nos côtés pour le bien-être et le développement harmonieux de l'enfant, nous mettons à disposition des ressources documentaires que nous compilons, avec fiches de lectures, articles de journaux et magazines, comptes rendus de réunions des acteurs de la Petite Enfance, dans notre bibliothèque, pour approfondir nos connaissances théoriques sur la question de l'accueil et de l'accompagnement des jeunes enfants en situation de handicap.

Puis, pour finir, grâce à notre lien étroit avec le multi-accueil LES MARMOUSETS à Strasbourg, qui accueille depuis 1985 des enfants en situation de handicap parmi des enfants 'tout-venant', nous proposons des temps d'immersion au sein de cette structure pour étayer et étoffer la pratique des participants et prouver qu'accueillir un et même plusieurs enfants en situation de handicap en milieu ordinaire est tout à fait possible !

**Pour plus d'informations ou pour toutes sollicitations, retrouvez-nous sur [www.aapei-strasbourg.fr](http://www.aapei-strasbourg.fr)  
Centre Ressources « Petite Enfance & Handicap »  
60 rue de la Grossau – 67100 Strasbourg  
Tél. 03 88 34 94 20 ou 06 29 91 20 97  
[Centre.ressources@aapei-strasbourg.fr](mailto:Centre.ressources@aapei-strasbourg.fr)**

**Margaux WIRIG,  
Educatrice de Jeunes Enfants Secteur Ouest  
Centre Ressources  
Petite Enfance & Handicap du Bas-Rhin**

Nous accompagnons également les équipes dans l'outil fondamental de l'observation dans l'optique de créer un projet individualisé pour l'enfant en lien avec les thérapeutes qui l'accompagnent.

Nous pouvons être présents pendant la phase d'observation, d'écriture et bien sûr dans la mise en pratique des objectifs définis dans ce projet.

# PROFESSIONNELS ET PARENTS RÉUNIS AUTOUR DE L'ACTION PRÉCOCE



« **L'Association Nationale des Equipes Contribuant à l'Action Médico-Sociale Précoce** rassemble les professionnels, les parents et les grandes Associations Nationales dont l'objectif est le droit de l'enfant en difficulté à recevoir précocement les soins, l'éducation et l'accompagnement de qualité qu'il requiert, au cœur de sa famille et avec la participation de celle-ci. L'Anecamsp regroupe la très grande majorité des Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP), services médico-sociaux qui ont pour vocation la prise en charge ambulatoire des enfants de 0 à 6 ans en situation de handicap ou présentant un risque de développer un handicap. »

Extrait de la Charte de l'ANECAMSP

**Pour en savoir plus, rdv sur le site de l'ANECAMSP :**

**[www.anecamsp.org](http://www.anecamsp.org)**

**Parents, n'hésitez pas à vous engager et rejoindre l'association pour favoriser et promouvoir l'action précoce (plus d'informations sur le site Internet) !**

**Contactez l'Anecamsp: [contact@anecamsp.org](mailto:contact@anecamsp.org)**

**Contact Bas-Rhin :**  
**BERTHE Jean-Louis**  
**Délégué ANECAMSP du Bas-Rhin**  
**63, Route de Marienthal**  
**67500 HAGUENAU – 03 88 05 48 56**

## AVEC ET POUR TOUS

**L'Association Pour l'Inclusion Collective de Tous les Enfants**, l'APICTE, a été fondée en Novembre 2012. Sa vocation est de lutter contre l'exclusion des enfants pour cause de handicap ou de maladie en pratiquant l'intégration collective de ces enfants dans des établissements qu'elle crée et gère, l'APICTE cherche à réduire une inégalité de droit générée par l'inégalité « naturelle » provoquée par le handicap.



### Buts de l'association

Cette association a pour objectifs :

A) Le développement de projets innovants concernant la petite enfance, la création et la gestion de structures favorisant l'intégration d'enfants porteurs de handicap, ou connaissant des difficultés diverses d'ordre social, parmi les autres.

B) Le développement d'actions de formation, d'information et de recherche dans les domaines de l'enfance et de l'intégration sociale.

L'APICTE veut prouver l'intérêt socio-éducatif pour les enfants sans handicap et leur famille à fréquenter les enfants atteints de handicap et/ou de maladie chronique et leur famille.

L'APICTE gèrera des établissements pour jeunes enfants, réservant une place sur trois pour les enfants handicapés et/ou atteints de maladie chronique.

### Les futures structures auront :

Un tiers des places disponibles est réservé aux enfants handicapés ou autistes quelle que soit la nature et la gravité de leur atteinte. La seule condition à leur admission, outre la disponibilité des places, est leur prise en charge par des équipes de soins en fonction de leurs difficultés. Si ce suivi n'est pas assuré, la directrice veille à ce que des démarches soient entamées dans ce sens, en collaboration avec les parents, en vue d'inscrire l'enfant.

Ces dispositions permettent aux structures de l'APICTE de garder leurs spécificités de lieux de vie pédagogiques, éducatifs, socialisants, et de ne pas être assimilées aux structures de soins individualisés. Ainsi, l'APICTE veille à ce que les enfants handicapés bénéficient d'une vie sociale précoce en collectivité avec de jeunes enfants, mais également du suivi médical dont ils ont besoin. Pour les enfants dont la pathologie se révèle en cours de séjour, les équipes formées à l'annonce et la révélation du handicap sont en mesure de soutenir les parents et faire en sorte d'orienter l'enfant le plus précocement possible vers les équipes spécialisées. Les mesures préventives des handicaps et des sur-handicaps sont plus aisément mises en œuvre par ces professionnels « avertis ».

### Plusieurs constats ont amené l'APICTE à concevoir la mise en place de ces structures

• **La difficulté de trouver un lieu d'accueil** : de nombreux enfants ne sont pas accueillis dans les lieux de garde, éducatifs et pédagogiques habituels (crèches, halte-garderie, jardins d'enfants, maternelles) du fait de leur handicap et/ou de leur maladie pour des raisons diverses, malgré le souhait des parents et la demande des soignants (médecins et équipes spécialisées).

• **Le bénéfice d'être accueilli dans une structure** « ordinaire » : les enfants handicapés ou autistes en contact avec les autres enfants sans handicap se développent dans les meilleures conditions : progrès manifestes, prévention du sur handicap lié à l'isolement et des problèmes familiaux qui en découlent, effets thérapeutiques importants.



• **La difficulté pour les parents d'enfants handicapés de concilier les différents temps de vie** :

notre organisation familiale et économique met l'accent sur les mères. Accueillir l(es) enfant(s) leur offre la possibilité de reprendre une activité professionnelle ou encore de retrouver, par d'autres biais, une vie sociale nécessaire à leur équilibre psychologique qui, par extension, profite à la famille dans son ensemble. Il s'agit d'un souci de prévention du risque de majoration des conséquences du handicap de l'enfant lié à la symbiose mère/enfants maintenue au-delà de l'âge normal du fait de sa dépendance. Il s'agit également de lutter contre l'exclusion sociale de la mère et de la famille et permettre que l'enfant handicapé soit gardé et socialisé au même titre que les enfants sans handicap sans que cela soit vécu comme une faveur consentie par l'équipe d'accueil.

• **L'intérêt pour les enfants sans handicap et leurs parents de s'ouvrir à la « différence »** :

l'expérience de la proximité des enfants handicapés permet aux enfants sans handicap dès leur plus jeune âge, et à leur famille, de connaître « d'autres modalités de vie », d'appréhender et d'apprécier différentes approches de la réalité. Même si le handicap est toujours un désavantage, les inventivités compensatoires pour le supporter ou le contourner sont toujours enrichissantes pour les enfants sans handicap et leur famille. Ces derniers apprennent beaucoup des personnes handicapées ou malades qui développent certaines facultés ignorées d'elles-mêmes.

• **L'intérêt d'accueillir les familles en difficultés sociales** :

l'APICTE peut être sollicitée par les équipes spécialisées, mais aussi par les services sociaux, hôpitaux et divers organismes de traitements et de préventions, pour accueillir des enfants dont les difficultés ne sont pas dues à un handicap patent, mais à des situations familiales à risques : parents psychotiques, alcooliques, risque de mauvais traitements, très grande précarité, délinquance... Indépendamment de l'existence d'un handicap, un problème particulier peut constituer une priorité pour l'admission d'un enfant. L'évaluation de l'urgence de l'admission relève du ressort des équipes des établissements de l'APICTE sous la responsabilité de la directrice.

L'expérience des professionnels de l'APICTE auprès de familles de conditions sociales multiples implique un regard averti. Cette attention particulière permet de repérer les difficultés d'ordre social, surajoutées ou non à l'existence d'un handicap, chez un enfant.

Les équipes travaillent alors en réseau avec les différents organismes prenant en charge ces familles (services sociaux, écoles, hôpitaux, services spécialisés...)

## Une première micro-crèche

L'APICTE a ouvert sa 1<sup>ère</sup> micro-crèche « Les P'tits loups » à Rangen, (canton de Saverne) en septembre 2014, grâce notamment à un soutien de la Mutualité Sociale Agricole, la CAF du Bas-Rhin (une convention a été signée), le Conseil Départemental, la Communauté de Commune des Côteaux de la Mossig, la Fondation de France. L'établissement a une capacité d'accueil de 10 enfants (en simultané), ainsi qu'une place d'urgence. 19 familles bénéficient ainsi d'un accueil pour leur enfant.

L'équipe des professionnels de la micro-crèche met en œuvre un projet individualisé pour chaque enfant.

Depuis son ouverture, la micro-crèche a accueilli deux enfants en situation de handicap ; l'un d'eux est à présent scolarisé. Un travail partenarial constructif avec le CAMSP de Saverne/Ingwiller a permis de préparer l'entrée à l'école.

L'association a déjà organisé 2 sorties famille à Europapark, permettant ainsi aux parents, professionnels et enfants de partager un temps convivial ensemble, en-dehors de la structure.

L'APICTE projette à présent :

- de mettre en place des cafés parents, pour les familles accueillies au sein de la micro-crèche.
- d'aménager une salle de psychomotricité, qui sera bénéfique à tous les enfants accueillis mais aussi adaptée aux enfants en situation de handicap. Des créneaux pourront y être réservés pendant les heures d'accueil de l'enfant en situation de handicap nécessitant des soins particuliers, afin que le thérapeute (psychomotricien, kinésithérapeute ...) puisse dispenser les soins sur place, évitant ainsi aux parents de multiples déplacements.

L'APICTE souhaite à plus long terme ouvrir d'autres structures similaires en milieu rural.

**Pour plus de renseignements: Viviane WILLER  
06 36 58 62 02  
asso.apicte@orange.fr ou www.apicte.org**

**Viviane WILLER Présidente  
de L'APICTE**

# ACTION DE L'ESPACE RESSOURCES JPA67 LES LOISIRS EN MILIEU ORDINAIRE POUR TOUS LES ENFANTS



La Jeunesse au Plein Air du Bas-Rhin (JPA) a été créée en 1982. Des enseignants à la retraite sont venus bénévolement, s'impliquer dans cette association qui défend ce qui leur a semblé essentiel dans leur carrière : la possibilité pour les enfants d'apprendre autrement, de rencontrer les autres d'ailleurs. Certains étaient et sont toujours enseignants spécialisés. Accueillir des enfants en situation de handicap dans les centres de vacances leur a semblé naturel. L'action a démarré en 2003 par le plus facile : l'inclusion d'enfants avec un handicap mental, tout à fait autonomes dans la vie quotidienne.

En 2004, nous avons reçu une longue lettre, complètement désespérée d'une maman seule dont le fils avait 14 ans. Le centre socioculturel de son quartier ne l'acceptait plus : Trop vieux ! « Si vous ne me proposez pas de solution, je perds mon travail, j'ai épuisé tous mes droits à congé, je sombrerai dans la dépression ». T.... était mutique et souffrait d'une somme importante d'allergies. Nous étions au pied du mur, confrontés au défi typiquement éducation populaire : répondre à une demande du terrain. Nous aurions pu choisir la solution disponible : inscrire T.... dans un séjour adapté, regroupant uniquement des enfants en situation de handicap. Mais nous sommes une association d'éducation populaire. Avec des valeurs, d'égalité et de fraternité et un projet de société : vivre ensemble, tous, riches de nos diversités. Avec une conviction : les comportements requis pour le vivre ensemble ne sont pas innés, ils s'apprennent, se construisent dans l'action quotidienne et plus cet apprentissage est précoce, plus il modifie positivement les personnes. C'est sur ces fondements que l'action « Accueil d'enfants en situation de handicap dans des structures de loisirs ordinaires » a été pensée et réalisée.

Le plus difficile : vaincre les peurs, celles des parents, des directeurs et des équipes. La peur résiste aux incantations, elle recule par un traitement objectif des raisons qui l'engendrent, la plus importante étant la peur de l'inconnu. Il fallait donc se donner les moyens de faire reculer l'inconnu : connaître le plus précisément possible l'enfant à accueillir pour rassurer les équipes d'accueil. Jouer le collectif pour approcher la réalité au plus près : interroger les parents pour connaître l'enfant, interroger les thérapeutes qui le suivent pour apprendre les gestes techniques et les conduites à tenir pour anticiper ou savoir comment se comporter en cas de problème. Il y a eu, bien sûr, une grille d'observation à remplir mais l'essentiel n'est pas là. Il est dans la rencontre physique de tous les acteurs impliqués dans l'action, dans la confiance qui s'établit au fil des échanges. Il est aussi dans ce qui nous est apparu comme essentiel dès le début : le recrutement d'une personne qui fait le lien entre l'équipe qui prépare l'accueil, les parents et les professionnels.

Des accueils ont été organisés. Un savoir-faire s'est construit que nous avons immédiatement décidé de partager avec le plus grand nombre afin de faire reculer les peurs. Des forums ont été organisés, avec, toujours un partage d'expériences. Partage du savoir, formation entre pairs et la peur du handicap recule grâce à ces pratiques.

Le savoir-faire a été reconnu en 2010 par la CAF du Bas-Rhin qui a apporté une aide financière importante permettant de créer un Espace ressources « Loisirs et handicap » qui a comme mission de faciliter l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures de loisir (Centres aérés, périscolaire, colonie de vacances, etc...) Le volume d'action augmente d'année en année, s'enrichit, se diversifie.

## Nos convictions :

Un enfant se développe sur 3 temps de vie - famille, école, loisirs - et cela tout au long de sa vie. Cette conviction rend optimiste, permet de résister au découragement et de ne jamais accepter des verdicts tels que « Il a atteint son développement maximum ! »

C'est vrai pour tout enfant, ça l'est plus encore pour les enfants en situation de handicap. Le législateur en est conscient, le droit aux loisirs est inscrit dans des textes essentiels :

- La Convention Internationale des Droits de l'Enfant (article 31). Pour tous les jeunes, le temps libre doit être synonyme de ruptures, de découvertes, d'apprentissages et de rencontres.

- La loi de 2005 qui doit garantir aux personnes en situation de handicap l'accès aux offres faites au public.

## Ce que nous avons appris :

Le loisir est essentiel pour l'enfant en situation de handicap, son quotidien est fatigant, plein de contraintes : soins, thérapies, déplacements, nombre important d'intervenants.

La pratique de loisirs lui redonne confiance en lui, des situations concrètes lui permettent de construire des apprentissages qui prennent sens et qui s'inscriront dans sa mémoire parce que chargés d'émotions. Fabriquer le bouclier du chevalier qui défendra la princesse nécessitera des recherches faites en groupe, dans les livres ou sur internet, développera le langage, obligera à utiliser la règle pour mesurer, pour placer l'écusson et donnera le courage de se fondre dans la troupe qui offrira le spectacle de fin de séjour ou même de lancer la réplique courageuse qui fera fuir l'adversaire. Sur le temps des loisirs on peut prendre le temps, on peut recommencer, il n'y a pas de place pour l'échec. Le réel et l'imaginaire se mêlent pour fabriquer des progrès.

Le loisir est source d'épanouissement personnel mais il est également créateur de liens sociaux, ces liens qui font défaut aux enfants en situation de handicap dont le périmètre de vie est quelquefois restreint (exemple : accueil uniquement en milieu spécialisé sans inclusion en milieu ordinaire). Le loisir peut être collectif comme dans les clubs sportifs, les séjours de vacances, les centres aérés regroupent des enfants, chacun avec sa différence. Vivre et faire ensemble crée des liens. Si l'accueil est bien préparé les enfants en situation de handicap s'y font rapidement une place. Ils peuvent y mobiliser des capacités non valorisées à l'école ou dans la vie quotidienne. Ils peuvent s'y surpasser, entraînés par le désir de faire comme les autres. D'inimaginables progrès sont souvent constatés. Leur volontarisme, leur détermination forcent l'admiration et créent de belles solidarités.

L'inclusion d'un enfant en situation de handicap dans le milieu ordinaire est bénéfique pour tous.

Mais l'inclusion réussie ne se décrète pas. Il y a un monde entre un principe affiché dans un texte et sa mise en œuvre sur le terrain. Elle résulte d'un travail méthodique, très rigoureux de préparation de l'enfant et du milieu d'accueil.

Au fil du temps, l'action entreprise révèle sans cesse de nouvelles difficultés à résoudre. La première résulte du surcoût imposé aux familles qui inscrivent leur enfant dans une structure de loisir. Coût double : sont à payer le prix de base du séjour et un surcoût important généré par les compensations humaines ou matérielles à mettre en place. Nous aidons à lever les freins financiers par le biais d'un partenariat JPA/ANCV (colonies de vacances) et une aide à la recherche d'autres financements pour pallier l'inacceptable surcoût facturé aux familles.

### Nous partageons le savoir

Nous organisons des réunions où ces problèmes sont débattus : « Comment franchir la barrière du surcoût » ? La CAF et la MDPH (Maison Départementale des Personnes handicapées) invitées ont d'abord hésité : peur d'être accusées de mal faire. Nous avons dû expliquer longuement que le rôle de l'éducation populaire consistait à aider à la compréhension du fonctionnement de notre société, à situer les responsabilités pour trouver les bons leviers de transformation sociale. Aujourd'hui leur inquiétude est levée : nous sommes partenaires dans la recherche de solutions.

### Nous sommes vigilants : pas de reculs !

Nous interpellons le Défenseur des Droits quand un droit n'est acquis que sur le papier : refus d'inscription en périscolaire, refus pour l'accompagnement de l'AVS (auxiliaire de vie scolaire) sur le temps périscolaire malgré la parution d'une circulaire le recommandant.

### Nous accompagnons les évolutions :

Des modules de préparation à l'accueil d'enfants en situation de handicap dans le périscolaire et structures de loisirs sont proposés grâce à l'embauche d'un deuxième salarié.

A côté de l'épanouissement individuel, l'accueil de loisir remplit une autre fonction essentielle : il permet aux parents de continuer leur activité professionnelle et de bénéficier de temps de répit.

D'autres partenaires proposent des dispositifs complémentaires à l'action de la JPA du Bas Rhin comme Unis Cité avec le dispositif « Famille en Harmonie » et l'Association d'Aide et Intervention à Domicile du Bas Rhin (AID 67). Les synergies avec ces structures sont en place.

En 15 ans, les mentalités ont évolué : une trentaine d'enfants tous handicaps confondus sont partis cet été en colo ordinaire. Les accueils en centre de loisirs et périscolaire sont accompagnés, de plus en plus d'équipes demandent des préparations à l'accueil. La confiance avance mais toujours assortie d'une exigence de bonne préparation. Les mentalités évoluent, nous y avons pris, modestement notre part.

**Sonia CARDONER,**  
Responsable de l'Espace Ressource  
Loisirs et Handicap

## LES RESEAUX AFM-TELETHON AU SERVICE DES FAMILLES CONCERNÉES PAR UNE MALADIE NEUROMUSCULAIRE.

**Association de malades et des parents de malades, l'AFM-Téléthon** vise deux objectifs : guérir les maladies neuromusculaires en développant une stratégie d'intérêt général et aider les malades en attendant la guérison. Localement l'association s'appuie sur un réseau de bénévoles et de salariés présents partout en France.



**1. Les services régionaux de l'AFM-Téléthon** interviennent gratuitement à la demande des malades et de leur famille. Composé de professionnels du secteur médico-social, ils apportent des solutions et un soutien en vue de faciliter le parcours de santé de la personne malade et la réalisation de son projet de vie.

**Le service régional accompagne les personnes** dans les domaines suivants :

- Soins et préventions. Informer et orienter les personnes vers les consultations spécialisées maladies neuromusculaires ou les structures médicales et paramédicales
- Essai clinique. Informer et accompagner les participants aux essais.
- Aides techniques et humaines. Il est dans l'évaluation des besoins, l'acquisition du matériel et la mise en place d'une aide humaine. Il est dans la constitution des dossiers administratifs, plus de suivis des démarches dans les différents organismes.
- Lutte contre l'isolement par la mise en contact des malades et des familles au sein des réseaux de l'AFM-Téléthon (délégations et groupes d'intérêts)
- Vie sociale et citoyenneté : l'emploi, le transport, la scolarité, le répit, les vacances.
- Le malade peut se faire accompagner par un référent parcours de santé. Ce professionnel est le référent unique du malade et de sa famille. Son intervention se fait dans le cadre d'une approche globale de sa situation, à savoir sur l'ensemble des domaines, auprès du malade et de sa famille.

**Les services régionaux interviennent également auprès des professionnels** de santé pour les informer sur les spécificités des maladies neuromusculaires.

**Les services régionaux agissent aussi auprès des organismes** publics et des institutions politiques. Leur mission est double : développer une réponse adaptée aux besoins des malades et faire respecter le droit à compensation.



**2. Les délégations départementales** sont des équipes composées de bénévoles concernés par une maladie neuromusculaire.

Trois grandes missions :

- **représenter** l'AFM-Téléthon au niveau départemental. (Respect des droits des malades). Elle porte cette action en collaboration avec le service régional de l'AFM-Téléthon.

- **Contribuer à la prévention** et à l'information sur les maladies neuromusculaires en proposant des réunions d'information sur différents thèmes.

- **Rompre l'isolement** en organisant l'accueil et l'écoute des malades et des familles.

**3. Les coordinations** sont des équipes composées de bénévoles qui coordonnent le téléthon. Elles développent la sensibilisation au combat de l'AFM-Téléthon et la mobilisation de la population. Elles assurent le bon déroulement de l'opération dans chaque département.

Autre force de l'association : les groupes d'intérêt, composés de malades ou parents de malades concernés par une même pathologie, chargés de capitaliser et de faire partager les expériences et connaissances acquises.

**Service Régional Alsace Lorraine AFM Téléthon**  
**6, rue du Luxembourg 54500 Vandoeuvre les NANCY**  
**Tel 03 83 56 99 32**  
**Mail : alsacelorraine@afm-telethon.fr**

**Délégation AFM Téléthon 67**  
**1 rue de Bâle 67600 SELESTAT**  
**Tel 03 88 08 61 67**  
**Mail : delegation67@afm-telethon.fr**



Depuis début 2015 la direction régionale de l'Association des Paralysés de France /Alsace a mis en place **un service d'accompagnement à la parentalité des personnes handicapées (SAAPH) à Strasbourg. Un projet innovant** qui permet aux parents ou futurs parents en situation de handicap d'être suivis et conseillés avant, pendant et après la grossesse.

Françoise AMET, responsable régionale de l'offre de service en Alsace, explique : « Les services à domicile de l'APF : SAVS\* ou SAMSAH\* ont depuis plusieurs années fait diverses expériences d'accompagnement de grossesses de femmes en situation de handicap. Il nous est apparu rapidement que nous ne répondions pas complètement aux besoins d'accompagnement des personnes et qu'un manque persistait avant et après la grossesse. Nous avons alors souhaité formaliser cet accompagnement et constituer une équipe pluridisciplinaire qui puisse répondre aux questionnements et aux attentes des personnes : ergothérapeute, médecin, assistante sociale, et psychologue. En montant ce projet, nous souhaitons permettre aux femmes de vivre une grossesse ordinaire, la plus inclusive possible, sans oublier les pères ou futurs pères en situation de handicap. Pour accompagner le service dans sa mission pendant la grossesse et autour de l'accouchement, l'APF s'est tournée vers la maternité Sainte Anne de la Fondation Vincent de Paul avec qui elle partage des valeurs humanistes. Cependant si les femmes souhaitent accoucher dans une autre maternité, nous respectons leur choix. »

### Un suivi à long terme

Le service a vocation à accompagner les parents de leur désir d'enfant jusqu'aux 7 ans de l'enfant. Ce suivi est adapté et réfléchi au regard de la situation de la personne. L'équipe pluridisciplinaire peut intervenir sur les lieux de vie des personnes ou encore au sein du réseau de soin qui accueille la maman pendant sa grossesse.

L'équipe du SAPPH propose des **prestations de conseils et un accompagnement personnalisé**, elle est aussi une **ressource pour les professionnels libéraux ou institutionnels** amenés à cheminer aux côtés de la personne durant l'accompagnement. Elle permet aux professionnels qui ne sont pas familiarisés avec le handicap (médecins, sages-femmes, professionnels de la PMI, assistantes sociales...) de mieux comprendre la situation de la personne.

Elle coordonne aussi les **parcours** en permettant le lien entre les différents acteurs de l'accompagnement : les services liés au handicap, les professionnels libéraux (gynécologues, médecins traitant, sages-femmes, professionnels de la PMI et de la petite enfance).

Depuis quelques mois, le SAPPH a pu constituer grâce au soutien de la Fondation de France et de la Fondation MMA, une **handipuériculthèque** (c'est un lieu pour faire des essais de matériel mais aussi une banque de prêt de matériel de puériculture adapté), quelques personnes ont déjà pu bénéficier de prêt de matériel (chaises hautes, lits adaptés, systèmes de portage...), qui est souvent très onéreux et d'une durée d'utilisation courte lorsque l'enfant grandit. Les essais et les prêts sont organisés par une ergothérapeute qui aide la personne à trouver le matériel qui lui convient le mieux.

Elise, une jeune maman célibataire épanouie, n'a pas fait le choix d'emprunter du matériel, par contre elle a pu bénéficier de l'accompagnement de l'ergothérapeute dans des magasins spécialisés pour choisir du matériel facile à utiliser avec une seule main et en toute sécurité.

A 28 ans, elle vit avec son bébé, dans un environnement favorable, tout le matériel est en place, lui permettant d'assurer le quotidien d'une manière optimale :

*«L'équipe du SAPPH me procure des conseils pour choisir et utiliser du matériel de puériculture, elle m'aide à constituer les dossiers liés à mon handicap, et me conseille sur la gestion de mon budget, ce sont des professionnels qui viennent compléter les aides apportées par ma famille. Pour l'instant, comme mon bébé est encore petit j'arrive à m'en occuper avec les aides en place, quand il va grandir, il bougera plus et sera plus lourd, on devra alors trouver d'autres aides techniques pour que je puisse le sortir du lit, peut être un lit à ouverture latérale et variable en hauteur... je verrai à ce moment-là avec l'ergothérapeute.»*

L'équipe du SAPPH s'attache à favoriser le lien mère /enfant et à préserver au maximum à la personne sa place de maman malgré le handicap et les aidants qui interviennent. Pour une maman qui n'a pas l'usage de ses bras et qui est en fauteuil roulant il faudra parfois trouver des astuces pour que le contact entre la maman et son bébé soit possible en toute sécurité (des installations à l'aide de coussins et de systèmes de portage), il faut aussi que l'installation évolue en même temps que l'enfant grandit, et repenser à chaque fois le matériel mis en place. Il est va de même avec les baignoires adaptées et les lits pour enfants.

La psychologue peut aussi intervenir auprès de la maman ou du couple pour évoquer les craintes et inquiétudes liées à la parentalité dans un contexte parfois difficile.

En outre, le SAPPH s'attache à développer des liens avec des partenaires du réseau qui ont des compétences complémentaires à celle de l'équipe (sages-femmes et auxiliaires de puériculture de PMI, acteurs de la petite enfance par exemple).

*« Le service a ouvert en mars 2015 et pour le moment, nous démarrons sur le département du Bas-Rhin, avec le projet de développer ces services dans d'autres départements, au sein du réseau APF, et avec de nouveaux partenaires du secteur sanitaire qui seraient sensibles au projet. Nous avons, à ce jour, accompagné 5 personnes en situation de handicap moteur, certaines en situation de dépendance importante. L'équipe s'adapte à chaque fois au projet de la personne ou du couple et respecte le rythme de chacun. Devenir / être parent est un souhait que nous entendons, que nous respectons et que nous accompagnons et nous essayons de ne pas être intrusifs mais d'être seulement des facilitateurs dans ce parcours de parents. »*

\*SAVS : service d'accompagnement à la vie sociale

\*SAMSAH : service d'accompagnement médicosocial pour personnes handicapées

**Pour contacter le service : SAPPH 36 rue des petites fermes 67200 Strasbourg 03 88 30 00 36**

**Françoise AMET,  
Responsable Régionale  
de l'Offre de Service / Alsace  
Association des Paraplégés de France**



# PARTAGER UNE EXPERIENCE



## L'ANIMATION

### PETITE ENFANCE DU 4 MARS 2016 SUR LE HOHWALD

Tout au long du mois de mars, les acteurs de la petite enfance de la communauté de commune du Barr Bernstein, le Relais d'Assistants Maternels, le service de Protection Maternelle et Infantile et le multi-accueil (crèche) en association avec la médiathèque du secteur ont proposé diverses animations pour les tout-petits.

L'augmentation, en 2015, du nombre de naissances sur la commune du Hohwald (9 naissances), a motivé l'organisation d'une animation en direction de la petite enfance dans ce village. Le Hohwald est une commune de montagne, située au-dessus de Barr, qui compte environ 500 habitants. Le thème de l'animation, basée sur l'éveil sensori-moteur du tout-petit, et s'adressant aux enfants âgés de 0 à 3 ans, était « **Aide-moi à faire tout seul !** ». Les jouets, des objets sonores et des tissus de textures différentes ont été utilisés comme supports d'animation.

Le vendredi 4 mars les locaux de la bibliothèque du village ont été mis à disposition pour cette animation. Malgré la neige tombée la veille, 7 familles avec des enfants âgés de 9 mois et 4 ans ont participé à cette animation. Ce temps jeu a également été un temps de rencontre et d'échange pour les familles.

Devant la réussite de cette matinée, nous proposons d'étudier la possibilité de mettre en place des rencontres parents-enfants, selon un rythme régulier, sur cette commune.

**Marie Paule BURTSCHER**  
Puéricultrice PMI  
Centre Médico Social de Barr



## UN ACCUEIL ADAPTÉ ET BIENVEILLANT DE L'ENFANT ET DE SA FAMILLE, POUR PERMETTRE UN TEMPS DE CHEMINEMENT POSSIBLE ET NÉCESSAIRE

Directrice d'une Halte-Garderie, la puéricultrice de secteur m'a contactée afin d'accueillir un enfant de 3 ans porteur de la Trisomie 21. Refusé à l'école car il ne marchait pas, parlait peu, ne pouvait être autonome, la maman a vécu cela comme un « échec » et un frein à son développement et sa vie sociale.

Il était alors primordial d'accompagner cette famille dans le cheminement et l'acceptation d'une nécessaire prise en charge par des services compétents (PMI, CAMSP, CMP). L'accueil dans notre structure a permis de commencer en douceur ce processus.

Un accord et un travail d'équipe a été indispensable. Deux professionnelles avaient déjà suivi une formation sur l'accueil d'enfant porteur de handicap, cela a grandement aidé.

Nous l'avons donc accueilli avec sa famille, dans le respect de leur histoire et de leur identité propre.

Une régularité d'accueil, un aménagement d'espace, des recherches d'outils et d'activités et une attention renforcée ont permis de favoriser la mise en confiance et de bâtir un lien indispensable avec eux. Nous avons eu la joie de voir les progrès relationnels avec les autres enfants, l'acceptation de la séparation ainsi que le développement de ses compétences motrices et cognitives.

A travers nos regards, nos paroles, la maman a pu envisager son enfant « autrement », prendre confiance en lui mais aussi en ses propres compétences parentales. Nous avons ressenti un réel réconfort pour cette maman, plus sereine, pour l'avenir de son enfant.

Il a passé une année scolaire avec nous, la maman a fait un dossier pour sa prise en charge spécifique et il a commencé l'année suivante au CAMSP. Une AVS (auxiliaire de vie scolaire) a été recrutée pour l'accompagner à l'école quelques matins. Sa venue en structure a continué et a aussi permis à la maman d'envisager une recherche d'emploi (chose faite l'année suivante).

Je garderai un excellent souvenir de cet accueil « particulier » au combien enrichissant humainement et professionnellement. Je suis convaincue de l'importance de la mutualisation des compétences pour optimiser l'accompagnement des enfants et des familles tout au long de leur parcours.

**Nathalie RECEVEUR**  
Directrice  
Halte Garderie Les STUPSI à Wolfisheim

# « LA DIFFÉRENCE RASSEMBLE »

Nous sommes l'association Cœurs à Chœur en faveur du handicap et occupons plusieurs missions. Cette association est à but non lucratif, elle est composée d'un groupe de Gospel, d'un groupe de parole pour les adultes proches d'une personne en situation de handicap et/ou de maladie, d'un groupe de parole pour les fratries (enfants) et d'une liste de parents d'élèves, afin d'aider à l'intégration des enfants en situation de handicap et/ou malades dans le milieu scolaire ordinaire.



Le handicap et la maladie restent à ce jour des sujets tabous, des sujets qui font même peur.

Nous remarquons les difficultés persistantes qui rendent l'intégration dans la société difficile. Les enfants d'aujourd'hui sont les adultes de demain telle est notre devise, c'est pourquoi, avec leur bonne humeur, Romain 11 ans atteint d'une myopathie, Valentin 12 ans atteint du syndrome d'Ehler Danlos et Noéline 6 ans atteint d'une maladie génétique rare des os non diagnostiquée vont d'écoles en écoles de la maternelle au lycée parler de leur maladie et leur handicap, leur quotidien, leurs soins, leurs joies, leurs peines.

Forts de cette différence qui les rassemble, ils aiment expliquer aux autres, petits et grands, que même avec une maladie on peut vivre heureux.

Les enfants sont accompagnés par leurs parents qui eux aussi répondent aux questions sur l'annonce des diagnostics, ou encore l'errance de diagnostic, leur vie de parents, de femmes et d'hommes parmi les soins qu'ils doivent donner à leurs enfants, des choses parfois plus matérielles et financières comme les aides que les parents perçoivent, l'achat des fauteuils roulants, les congés de travail lors des hospitalisations etc.....

Par la même occasion les sœurs de Noéline et Valentin accompagnent souvent et répondent régulièrement aux questions en rapport avec leur place de sœurs d'un enfant qui demande beaucoup d'attention, trouver leur place n'est pas facile.....

Lorsque nous voyons le succès et la richesse de ces rencontres avec les enfants, qui finissent souvent par un goûter ou une activité commune, nous estimons à sa juste valeur ce moment de partage.

Cœurs à Chœur organise chaque mois un concert de gospel en parrainant une famille touchée par le handicap et/ou la maladie. Chaque concert est une forte mobilisation autour de la famille pour qui nous espérons à chaque fois apporter beaucoup de joie, de partage et un soutien financier pour une demande bien précise de la famille (matériel, soins, etc).

Chanter, Oser, Espérer, Unir, Rassembler sont aussi notre devise qui nous pousse à aller toujours plus haut pour faire briller les yeux de chaque famille qui ressort à chaque fois reconfortée et plus forte pour poursuivre son parcours.

D'autre part Cœurs à Chœur est militante de l'inclusion des personnes handicapées. En effet nous intervenons dans les écoles à travers notre liste de parents d'élèves délégués « Cœurs à chœur handiscolaire mixte » afin d'aider les élèves à faire leur scolarité dans les meilleures conditions possibles en adaptant au maximum leurs besoins.

Pour finir nous organisons régulièrement tout type de manifestation en faveur du handicap dans le but de rassembler autour de cette richesse tel que le téléthon, des cinés débats, des conférences etc ...

Pour nous plus que jamais, la différence est une richesse qui rassemble.

A venir : Précocité : chance ou galère. Conférence le 5 novembre 2016 au Château des Rohan à Saverne - salle Marie-Antoinette, dès 9h.  
Réservation obligatoire [coeursachoeur@yahoo.fr](mailto:coeursachoeur@yahoo.fr)

**Marie-Paule FOURNIER, Vice-présidente et  
Caroline FARGEREL, Membre du bureau  
Cœurs à Chœur  
[coeursachoeur@yahoo.fr](mailto:coeursachoeur@yahoo.fr)**



# PARTICIPER AU RESEAU

## L'ACTUALITE PAR TERRITOIRE LES LOCALES DU RESEAU

La mobilisation des acteurs au sein du Réseau d'accompagnement des parents se poursuit. Cette rubrique vous donne des nouvelles des **rencontres Locales** sur vos territoires ainsi que des **Matinales** qui vous permettant de découvrir de nouveaux outils. Vous retrouvez ces agendas sur le site du réseau, où vous pouvez vous inscrire directement en ligne.



**WISSEMBOURG** La prochaine Locale du territoire de Wissembourg devrait avoir lieu sur la Communauté de Communes de SAUER-PECHELBRONN, suite au diagnostic local réalisé. Un rendez-vous est fixé avec la comcom afin de préparer la suite et définir une date de prochaine rencontre.

En attendant, le Réseau est présent lors des petits déjeuners partenaires réalisés sur le territoire.

**SAVERNE** Les 26 avril et 13 mai 2016, des représentants de la CAF, des RAM de la Petite Pierre et d'Ingwiller et de RESCIF se sont rencontrées afin d'envisager la mise en place de temps de rencontres pour les acteurs locaux du bassin de la Petite Pierre et du Pays de Hanau. La volonté est de créer et de pérenniser, sur ce bassin, le dispositif « Petit-Déj des partenaires » dont les apports sont constatés sur les bassins de Saverne et Drulingen où ils existent déjà. Suite de la démarche après la rentrée... Le 31 mai 2016, un petit-déj des partenaires a réuni différents acteurs dans les locaux de l'accueil Territorialisé de jour de Saverne.

Nous poursuivons le travail au sein du COPIL d'animation (Udaf-Rescif-Le Furet) avec les ambassadeurs et les référents locaux. Outre l'assise du Réseau sur l'ensemble du territoire, l'objectif visé cette année est triple : **sensibiliser les élus** à la nécessité de l'accompagnement des parents, **être au service des acteurs** en leur apportant l'appui méthodologique et formatif et prioritairement travailler à **l'implication des parents**. Tout cela, avec vous !

**HAGUENAU** Le groupe local de Haguenau qui s'est réuni le 6 juin dernier s'est attaché à travailler la question de la participation des parents. Il a également souhaité construire des liens avec les représentants de l'Education nationale notamment les IEN. La troisième rencontre de l'année qui se tiendra en septembre sera dédiée à la présentation d'actions menées dans le champ de la petite enfance ce qui nous permettra de mutualiser les actions et de repérer des

**MOLSHEIM** Les locales sont en marche sur l'ensemble des territoires, ces temps de rencontres permettent aux acteurs d'un territoire de se rencontrer, d'échanger, de partager autour des expériences d'actions d'accompagnement des parents mises en place et d'outiller les acteurs. Sur le territoire de Molsheim, suite à la dernière réunion des ambassadeurs qui a eu lieu au mois de juin, Mme Christine HAACKE (coordinatrice des services Petite-Enfance, Enfance et Jeunesse de la Communauté de Communes des Portes de Rosheim) a accepté d'être référente locale du Réseau. Une prochaine rencontre sera prévue au mois de Novembre sur ce territoire, surveillez bien le site du réseau, la Locale sera communiquée sous la rubrique « évènement », « locales ».

**SELESTAT** La mutualisation est en marche, les référents locaux pressentis de ce secteur se sont réunis le 26 mai dernier et ont échangé sur leurs positionnements respectifs, sur les actions mises en œuvre, sur les outils utilisés et sur les perspectives de travail. Cette rencontre répond à un réel besoin. Un premier répertoire des personnes ressources intervenues dans le secteur va être réalisé grâce au concours de l'AGF. La prochaine rencontre aura lieu le 22 septembre à Barr. Se soutenir pour avancer dans le travail avec les parents c'est ça le réseau.

## LES MATINALES

LE 18 OCTOBRE 2016

LE GRENIER

20A, RUE DES ROSEAUX 67400 ILLKIRCH

Le Furet présente :

### LE BIG BEN FAMILY

jeu à destination des familles pouvant se jouer entre parents, mais aussi entre parents et enfants à partir de 8 – 9 ans.

Ce jeu revisite à travers les différentes pièces d'une maison tous les points sensibles autour des questions de prévention-sécurité, d'économie- consommation, d'hygiène-santé, d'aménagement et d'organisation. Des questions sous forme de quiz permettent aux parents et aux plus jeunes d'échanger sur des sujets qui souvent sont source de conflits entre les générations. **Ce jeu est une façon de rappeler ou de se rappeler quelques règles qui peuvent faciliter le « mieux vivre ensemble », de réfléchir aux habitudes qui ont la vie dure...**



LE 03 NOVEMBRE 2016

CSC FOSSÉ DES 13

6 RUE FINKMATT 67000 STRASBOURG

En partenariat avec le CSC Fossé des 13, l'UDAF présente:

Le petit **guide d'accompagnement des parents d'enfants atypiques**

Présentation d'un outil, guide pour les parents d'enfants sortant du «cadre».

LE 1ER DÉCEMBRE 2016 DE 10H À 12H

CSC DU LANGENSAND À BISCHWILLER

Rescif présente :

### Jeu de l'oie (loi) systémique

outil interactif dont l'utilisation est particulièrement adaptée aux besoins de l'entité « GROUPE ». Il permet de mettre les participants en mouvement au profit du collectif en les conduisant à travailler autant sur les questions de communication et de cohérence au sein du groupe que sur son histoire, son identité et ses projets.

Ce jeu trouvera donc idéalement sa place dans une **démarche de redynamisation** ou de régulation d'un groupe de parents, d'une équipe de professionnels ou d'un groupe mixte.



**M-N. RUBIO, Directrice Le Furet**  
**N. BRELLMANN, Directrice Rescif**  
**S. BOUDOAZ, Chargée de Mission**  
**L. BITEAUD, Chef de projet**

# SE DOCUMENTER

Pour approfondir la thématique relative à l'accompagnement des familles confrontées à une situation de handicap :

Un guide édité par la **CRAMIF** (Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France) pour conseiller les parents ayant des difficultés de mobilité sur le choix de matériel de puériculture :

<https://www.cramif.fr/pdf/handicap/livret-thematique-guide-parentalite-et-handicap-moteur-escavie-cramif.pdf>



Si vous souhaitez avoir plus d'informations sur les différents types de handicap, sur les **guides existant au service des handicaps** et les sigles utilisés dans ce domaine, des guides, édités sous la coordination de l'URAPEI Alsace, sont disponibles auprès de l'**URAPEI Alsace** :

**60 rue de la Grossau CS 50046  
67027 STRASBOURG CEDEX Tél. : 03 88 84 99 00  
Mail : [urapei.alsace@aapei-strasbourg.fr](mailto:urapei.alsace@aapei-strasbourg.fr)**



Un partage d'expérience sur l'accompagnement des familles des adolescents en situation de handicap mental au sein d'établissements médico-éducatifs :

Michel Fleur, « **L'accompagnement des familles des adolescents handicapés mentaux : de la rencontre au travail psychique** », Dialogue 2/2008 (n° 180) , p. 91-100  
URL : [www.cairn.info/revue-dialogue-2008-2-page-91.htm](http://www.cairn.info/revue-dialogue-2008-2-page-91.htm).  
DOI : 10.3917/dia.180.0091.



STIKER Henri-Jacques **Corps infirmes et sociétés.**  
Essai d'anthropologie historique

La question de la vie affective et intime des personnes et des jeunes en situation de handicap sort peu à peu du silence. Ci-dessous, une première référence bibliographique pour une sensibilisation sur ce sujet :

**AGTHE DISERENS Catherine**  
**Sexualité et handicaps : entre tout et rien...**  
**Editions Saint-Augustin, Collection Aire de famille, Saint-Maurice, 2012.**



# AGENDA

**RDV DES PAPAS** 01/10/2016 - Entre 9h et 12h

Le lieu d'accueil parent-enfant est ouvert spécifiquement pour les pères mais aussi beaux-pères, grands-pères accompagnés de leur enfant (- 6 ans) Chacun choisit le moment et le temps qu'ils y passeront.

Un temps autour d'histoires sera proposé au cours de la matinée.



**LIEU : 20a rue des Roseaux 67400 - ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN**

**PORTEUR DE L'ACTION : Marie-Laure Richarme**

**20a rue des Roseaux 67400 Illkirch-Graffenstaden**

**Tél. 03 88 66 96 18**

**ACCOMPAGNER LA SCOLARITÉ DE SON ENFANT** 03/10/2016 - 20h00

Comment assurer la cohérence de la vie familiale et scolaire ? Comment favoriser les apprentissages ? Quelles aides en cas de difficultés ?

Conférence animée par M. Bertrand ERNANDEZ (conseiller pédagogique).

**LIEU : 1 rue des 11 communes 67230 - BENFELD**

**PORTEUR DE L'ACTION : AGF Benfeld 8 rue du Châtelet 67230 BENFELD**

**Tél. 03 88 74 44 13**

**LA MALTRAITANCE FAITE AUX ENFANTS** 03/10/2016

Comprendre les traumatismes de l'enfant victime et découvrir des méthodes d'intervention trauma-thérapeutiques pour les enfants et pour les parents. Public : tout professionnel du champ médicosocial intervenant auprès des enfants et de leur famille (personnel éducatif, assistant social, psychologue, professionnel de la santé, travailleur social, cadre ou cadre intermédiaire).

Inscription obligatoire et payante : à la journée ou au deux journées.

**LIEU : 1a Place des Orphelins 67000 - STRASBOURG**

**PORTEUR DE L'ACTION : RESCIF 160 Route du Polygone 67100 STRASBOURG Tél. 0388255064**

**FAVORISER L'ESTIME DE SOI CHEZ LES ADOLESCENTS** 03/10/2016 - 20h00

Café parents animé par Elisabeth MORITZ, psychopraticienne. Sur inscription.

**LIEU : 8 rue du Châtelet 67230 - BENFELD**

**PORTEUR DE L'ACTION : AGF Benfeld 8 rue du Châtelet à Benfeld**

**Tél. 03 88 74 44 13**

**ADOS À LA LOUPE** 04/10/2016 - De 20h00 à 21h30

« Destinée aux parents d'adolescents, cette rencontre permettra d'échanger entre parents et professionnels. A la loupe, ce n'est pas la louche ! C'est aller voir de plus près, histoire de s'inquiéter ou de se rassurer... A la loupe, c'est aussi parfois avoir loupé quelque chose et/ou accepter quand même de rester à côté, à côté de la plaque, ou de son ado... A chacun de voir... »



**LIEU : 5 Avenue du Ried 67800 - HOENHEIM**

**PORTEUR DE L'ACTION : Centre Scoiologique de Hoenheim Tél. 0388338442**

**CONFÉRENCE « COMMENT ACCOMPAGNER LES ÉMOTIONS DE NOS ENFANTS »**

05/10/2016 - A 20h00



Conférence à la maison de l'enfance à Châtenois, proposée par la Farandole - Relais d'assistants maternels en partenariat avec Audrey Obrecht du Petit Lutin Vert.

**LIEU : 12 rue de Ribeauvillé 67730 Châtenois**

**PORTEUR DE L'ACTION : La Farandole - Ram - Châtenois et « Le petit lutin vert » 12 rue de Ribeauvillé 67730 Châtenois Tél. 03/88/57/51/71**

**A VIE EST FAITE DE SÉPARATIONS, COMMENT LES VIVRE AU MIEUX** 06/10/2016

Conférence - Débat animée par Mme Valérie Fichet, psychologue.

Conférence gratuite, ouverte à tout public.

**LIEU : 53, route de Bassemberg 67220 - VILLE**

**PORTEUR DE L'ACTION : Relais assistants maternels et Maison de l'Enfant**

**MJC LE VIVARIUM 53, route de Bassemberg 67220 VILLE 03 88 58 93 06**

**ONCERT PAR L'ENSEMBLE MUSICAL TÉTRAS LYRE** 08/10/2016 - 20h30

L'ensemble musical Tétras Lyre de Chambéry est composé de musiciens en situation de handicap intellectuel. « Plus fort que le handicap leur amour de la musique efface les frontières de la différence » (entrée libre)



**LIEU : Place de la Cathédrale 67000 - Strasbourg**

**PORTEUR DE L'ACTION : Françoise Malavieille 6 rue Wérinhar Strasbourg Tél. 0388362615**

**JOURNÉE « FAMILLES EN FÊTE »** 09/10/2016 - De 10h à 16h



Conte musical d'Afrique, Conférence «trop d'autorité, pas assez d'autorités, comment trouvez le juste milieu ?», Conférence «les devoirs c'est pas la mer à boire, parents/enfants, quelles solutions ?», ateliers, temps

d'échanges, animations et jeux pour parents et enfants, spectacle Les Saisons de Suzon, lâcher de ballons... **LIEU : 13 Rue Monseigneur Fischer 67520 - NORDHEIM - PORTEUR DE L'ACTION : Com de Com La Porte du Vignoble 1 Place du Maréchal Leclerc 67520 MARLENHEIM Tél. 03 88 04 12 69**

**CAFÉ PARENTS** Du 17/10/2016 Au 26/06/2017 - 20H A 22H  
Inscription obligatoire au 06.30.04.38.78 ou christel.bric-  
ka.pts@gmail.com

6 groupes de paroles sur l'année 2016-2017

Lundi 17 octobre 2016 Comprendre les émotions, les colères et les crises de mon enfant

Lundi 21 novembre 2016 Poser des règles à la maison et amener mon enfant à coopérer

Lundi 6 février 2017 La punition ne marche pas...que faire ?

Lundi 27 mars 2017 Aider mon enfant à devenir autonome et à s'organiser

Lundi 15 mai 2017 Libérer mon enfant de ces étiquettes et oeuvrer pour renforcer son estime de lui-même

Lundi 26 juin 2017 Mon enfant et les questions d'amour et de sexualité ou thème au choix

**LIEU : 10 RUE DE WESTHOFFEN 67200 - STRASBOURG**  
**PORTEUR DE L'ACTION : FAMILLES RURALES AFRI Tél. 0388292029**

**CAFÉ PARENTS** Du 18/10/2016 Au 27/06/2017 - 20H A 22H

6 groupes de paroles sur l'année 2016-2017

Mardi 18 octobre 2016 : Comprendre les émotions, les colères et les crises de mon enfant \*

Mardi 29 novembre 2016 : Poser des règles à la maison et amener mon enfant à coopérer

Mardi 17 janvier 2017 : La punition ne marche pas...que faire ?

Mardi 28 mars 2017 : Aider mon enfant à devenir autonome et à s'organiser

Mardi 16 mai 2017 : Libérer mon enfant de ces étiquettes et oeuvrer pour renforcer son estime de lui-même

Mardi 27 juin 2017 : Mon enfant et les questions d'amour et de sexualité ou thème au choix

**LIEU : 11 rue de Maréchal Foch 67880 - Krautergersheim**  
**PORTEUR DE L'ACTION : FAMILLES RURALES KRAUTER-  
GERSHEIM**

**11 rue de Maréchal Foch 67880 Krautergersheim**  
**06.30.04.38.78**

**CYCLE DE RÉFLEXIONS : ÊTRE PARENTS**

Du 17/10/2016 Au 06/03/2017 - 20h00

17/10 : être parent ou en devenir c'est quoi ? 14/11 : concilier vie de couple et être parents 12/12 : concilier vie professionnelle et être parent 16/01 : comment prendre soin de soi et être parent ? 06/03 : synthèse des 4 thèmes. Inscription à l'ensemble du cycle.

Animé par Elisabeth MORITZ, psychopraticienne.

**LIEU : 8 rue du Châtelet 67230 - BENFELD**

**PORTEUR DE L'ACTION : AGF Benfeld 8 rue du Châtelet**  
**Tél. 03 88 74 44 13**

**CAFÉ PARENTS** Du 19/10/2016 Au 28/06/2017 - De 20H A 22H

6 groupes de paroles sur l'année 2016-2017

Mercredi 19 octobre 2016 : Comprendre les émotions, les colères et les crises de mon enfant

Mercredi 23 novembre 2016 : Poser des règles à la maison et amener mon enfant à coopérer

Mercredi 8 février 2017 : La punition ne marche pas...que faire ?

Mercredi 29 mars 2017 : Aider mon enfant à devenir autonome et à s'organiser

Mercredi 17 mai 2017 : Libérer mon enfant de ces étiquettes et oeuvrer pour renforcer son estime de lui-même  
Mercredi 28 juin 2017 : Mon enfant et les questions d'amour et de sexualité ou thème au choix

**LIEU : Salle Omnisport Complexe sportif 67120 - ERNOL-  
SHEIM BRUCHE**

**PORTEUR DE L'ACTION : FAMILLES RURALES D'ERNOL-  
SHEIM SUR BRUCHE**

**Salle Omnisport 67120 ERNOLSHEIM/BRUCHE Tél. 06.30.04.38.78**

**PROTÉGEONS NOS ENFANTS DES POLLUANTS TOXIQUES QUI NOUS ENTOURENT!**

24/10/2016 - 20h00

Conférence animée par Mme Marguerite KOCH (conseillère consommation AGF). **LIEU : 1 rue des 11 communes 67230 - BENFELD**

**PORTEUR DE L'ACTION : AGF Benfeld 8 rue du Châtelet 67230 Benfeld**

**Tél. 03 88 74 44 13**

**ACCOMPAGNER LA PARENTALITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE** 07/11/2016 et 08/11/2016

Comprendre les enjeux de la parentalité pour mieux accompagner les parents en situation de déficience intellectuelle. Session : Mulhouse 7 et 8 novembre 2016

**Renseignements et inscription :**

**<http://www.glaubitz.fr/accompagner-la-parentalite-des-personnes-en-situation-de-deficience-intellectuelle.html> 68 - MULHOUSE**

**SPECTACLE JEUNE PUBLIC «SOUS LA NEIGE»**

19/11/2016 - A 16h00



Durée du spectacle : 35 mn - à partir de 1 an

Tarifs : 2€ pour les membres et 4€ pour les non-membres (gratuit pour les moins de 2 ans).

**Sans inscription.**

**LIEU : rue du collège 67920 - Sundhouse**

**PORTEUR DE L'ACTION : Association Es-  
pace Enfants du Grand Ried**

**14 rue principale 67920 Sundhouse Tél. 0388579097**

**RENCONTRES NATIONALES DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE**



Les 17 et 18 novembre 2016 à Strasbourg,

organisées par l'Anaré et la ville de Strasbourg

Inscription

Pré-programme

**Retrouvez  
l'agenda complet  
sur le site du réseau des parents :**

**<http://www.reseaudesparents67.fr/fr/les-evenements.html>**

# COMMUNIQUER, OUTILS POUR CONNAÎTRE ET COMPRENDRE LE RESEAU



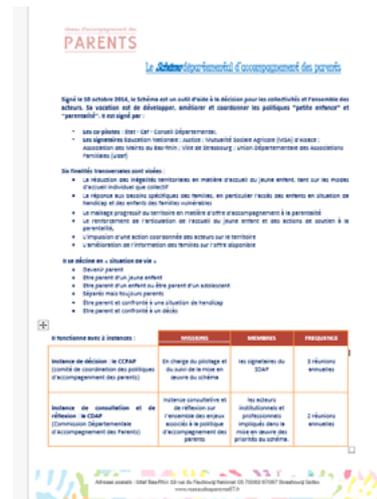
Télécharger la  
**PLAQUETTE PARENTS**  
<http://www.reseaudesparents67.fr/les-plaquettes-du-reseau.html>



Télécharger la  
**PLAQUETTE ACTEURS**  
[http://www.reseaudesparents67.fr/UserFiles/File/plaquette-acteurs\(1\).pdf](http://www.reseaudesparents67.fr/UserFiles/File/plaquette-acteurs(1).pdf)



Comprendre l'articulation et les missions du  
Schéma et Réseau départemental  
d'accompagnement des parents



Version synthétique  
SDAP - RDAP

## CONTACT

✉ [www.reseaudesparents67.fr](http://www.reseaudesparents67.fr)

📧 [animation@reseaudesparents67.fr](mailto:animation@reseaudesparents67.fr)

Directrice de publication : Laura BITEAUD  
UDAF Bas-Rhin - 19 rue du Fbg Natonal  
67067 STRASBOURG CEDEX  
Mise en page : Marie-Laure OBRECHT  
Coordination Lettre du Réseau N° 5 :  
Rosalie DULCK  
Dépôt légal de Septembre 2016  
ISSN en cours